



PORTAIL-QUALITE.LU
QUALITE · SECURITE · CONFORMITE

Accréditation
NEWSLETTER

NEWSLETTER AVRIL 2024

Actualités de l'OLAS au Grand-Duché de Luxembourg

Journée de la Communauté de l'Accréditation 2023

La Journée de la Communauté de l'Accréditation a eu lieu le **06 octobre 2023**. Cet évènement a été suivi par quelques 70 personnes représentant des organismes accrédités, des auditeurs et des membres du comité d'accréditation de l'OLAS. Cette journée a été l'occasion d'aborder des sujets aussi divers que variés, tous en relation avec l'accréditation.

Comme chaque année, la matinée a été consacrée aux présentations concernant l'OLAS et son fonctionnement, des informations relatives à l'accréditation en provenance des organisations européennes (European co-opération for Accreditation) et internationales (International Laboratory Accreditation cooperation et International Accreditation Forum). Elle s'est terminée par la présentation des résultats de la formation continue 2023 des auditeurs avec des discussions sur la cotation de certains écarts pour lesquels les avis sont restés partagés.

Le programme de l'après-midi a permis de couvrir les sujets suivants :

- Les futurs développements de l'accréditation, présentés par Monsieur Norman Brunner, directeur de l'organisme d'accréditation autrichien. Cette présentation a abordé l'utilisation des technologies de « Machine Learning » voire d'intelligence artificielle dans la gestion des audits d'accréditation et questionne les problématiques liées à leur mise en œuvre à l'avenir.

- Les contrôles officiels de la chaîne alimentaire réalisés par l'Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et Alimentaire (ALVA). Cette présentation a permis de détailler les contrôles réalisés sur l'ensemble des 20 systèmes existants et présenter le système national d'audit dans lequel l'OLAS est directement impliqué.
- Le règlement relatif à la cybersécurité et la création de la National Cybersecurity Certification Authority (NCCA) au sein du département de la confiance numérique de l'ILNAS. Cette présentation a abordé le développement d'un système d'accréditation en collaboration avec l'OLAS pour couvrir l'un des schémas de certification issu du règlement.

Les présentations de cette journée sont disponibles en [téléchargement](#) sur le portail qualité.

Journée de la Communauté de l'Accréditation OLAS 2024

Cette année, la Journée de la Communauté de l'Accréditation aura lieu le vendredi, **4 octobre 2024**. Veuillez déjà noter cette date dans votre calendrier. On se retrouvera de nouveau au Kirchberg, Tour Alcide de Gasperi.

Les invitations, ainsi que le programme de la journée, vous seront transmis au mois de juin. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions et sujets de discussion pour cet événement.



Formation continue des auditeurs OLAS 2024



Pour rappel : Entraînez-vous aux situations d'audit. [Notre outil](#) en ligne (compilation de l'ensemble des situations d'audit) est à votre disposition sur notre site et a été mis à jour récemment.

Le nouveau formulaire en ligne vous sera transmis en **juin 2024**. Chers auditeurs et experts, n'oubliez pas que cette formation est obligatoire pour le maintien de votre habilitation OLAS.

Nouveaux membres d'équipe OLAS

Depuis mai 2022, **Gloria Pappalardo** a rejoint l'équipe de l'OLAS. Ingénieur agronome habilité en Italie, elle a obtenu un double master en Développement Durable en Agriculture, axé sur durabilité environnementale auprès de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier et de l'Université polytechnique de Madrid. Elle est également titulaire d'un Master en Sécurité Sanitaire des Aliments auprès de la Faculté de pharmacie de Montpellier. Gloria possède 10 ans d'expérience dans le développement durable de l'agro-environnemental, le bien-être animal, la santé des végétaux et la sécurité alimentaire. Elle a travaillé pour les institutions européennes, comme la Commission Européenne et la Banque Européenne d'Investissement pour la gestion des projets liés à la législation agro-alimentaire, pour enfin poursuivre sa carrière dans la fonction publique au Grand-Duché de Luxembourg. Elle est en charge des dossiers d'accréditation des laboratoires d'essais et organismes d'inspection dans le domaine de l'agro-alimentaire et de l'environnement. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Depuis le mois de mai 2023, **Olivier Wagner** a rejoint l'équipe de l'OLAS. Titulaire d'un DEA de Sciences Agronomiques et d'un Mastère Spécialisé en Management QSE, Olivier a travaillé pendant une vingtaine d'années dans le secteur industriel, dans différentes fonctions Qualité pour différents grands acteurs. Il est en charge des dossiers d'accréditation des laboratoires d'étalonnage, des organismes du secteur automobile et des organismes de certification des systèmes de management. Nous lui souhaitons également la bienvenue parmi nous.



Nouvelles accréditations ou renouvellements d'accréditation

Nouvelles accréditations

Depuis mars 2023, les accréditations suivantes ont été octroyées :

- [SOCOTEC Luxembourg sàrl](#) selon la norme ISO/IEC 17020:2012 le 11 mars 2024
- [Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et Alimentaire \(ALVA\)](#) selon la norme ISO/IEC 17020:2012 le 19 février 2024
- [Police Grand-Ducale - Section Police Scientifique](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2012 le 2 octobre 2023

Renouvellement d'accréditation

Depuis mars 2023, les accréditations des organismes suivants ont été renouvelées :

- [Centre Hospitalier de Luxembourg - Département de Biologie Clinique](#) selon la norme ISO 15189 le 11 mars 2024
- [ESCEM a.s.b.l.](#) selon la norme ISO/IEC 17021-1 le 22 janvier 2024
- [Luxcontrol S.A.](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 6 novembre 2023
- [SECO SAFETY a.s.b.l.](#) selon la norme ISO/IEC 17020:2012 le 2 octobre 2023
- [Service d'Analyses Radiologiques](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 2 octobre 2023
- [Société Nationale de Certification et d'Homologation S.A.](#) selon la norme ISO/IEC 17065:2012 le 24 septembre 2023
- [SIDERO Laboratoire](#) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 le 2 juillet 2023

Informations régionales et internationales :

Faits marquants :

La 53ème Assemblée générale d'EA a eu lieu à Dubrovnik les 23 et 24 mai 2023. A l'occasion de cette réunion, l'Assemblée générale d'EA a notamment approuvé que :

- Les évaluations par les pairs des bio banques selon la norme EN ISO 20387 : 2018 seront réalisées sur base d'une procédure spécifique définie par EA. Le processus d'évaluation par les pairs pourra débuter dès que la norme sera publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOCE) comme norme harmonisée.

La 46ème réunion du Comité Laboratoire d'EA a eu lieu à Bruxelles les 6 et 7 septembre 2023. A l'occasion de cette réunion, le Comité Laboratoire a notamment abordé les sujets suivants :

- De même que pour la norme ISO 20387, les normes ISO 15189 (cf. chapitre suivant) et ISO/IEC 17043 ne sont pas encore publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) comme normes harmonisées. EA cherche une solution en collaboration avec la Commission Européenne pour que ces normes soient harmonisées au plus vite pour que les reconnaissances mutuelles associées puissent prendre effet avec l'accréditation des premiers organismes.

Une liste de [«Frequently Asked Questions»](#) (FAQs) est mise à disposition sur la partie publique du site de l' « European co-operation for Accreditation » (EA). Cette liste, classée par types d'activités concernées, présente les questions et réponses qui ont été discutées dans les différents comités techniques d'EA. Les réponses représentent un consensus entre les membres participants. **Elles sont communiquées pour information** en vue de l'harmonisation entre les organismes d'accréditation.

Pour information, toutes les résolutions d'EA sont disponibles [ici](#). Les résolutions d'[IAF](#) et d'[ILAC](#) sont disponibles sur leurs sites respectifs.

IAF CertSearch :

IAF finalise son projet de base de données mondiale des certificateurs accrédités - IAF CertSearch. Cet outil permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Référencer chaque organisme de certification de systèmes de management accrédité selon la norme ISO/IEC 17021-1 par un organisme signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'IAF ;
- Publier les certificats délivrés par ces organismes de certification afin de les rendre accessibles et consultables par tout un chacun ;
- Garantir que ces certificats sont valides ;

Chaque organisme d'accréditation membre d'IAF a l'obligation d'enregistrer tous les organismes de certification de systèmes de management qu'il a accrédité. Ceux-ci devront, à leur tour, télécharger tous leurs certificats émis sur la base de données.

Des règles d'application obligatoires, destinées à encadrer la gestion de cette base de données, ont été publiées par IAF le 26/10/2023 dans le document [IAF MD 28](#). Ce document est soumis à une période de transition d'un an, tant pour les organismes d'accréditation signataires des accords de reconnaissance mutuelle d'IAF, que pour les organismes de certification de systèmes de managements accrédités.

Fusion entre ILAC et IAF:

L'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) et l'International Accreditation Forum (IAF), les deux organisations internationales regroupant l'ensemble des organismes d'accréditation à l'échelle mondiale, sont sur le point de fusionner en une nouvelle organisation internationale unique pour l'accréditation.

Cette nouvelle organisation, du nom de Global Accreditation Cooperation (GLOBAC), regroupera l'ensemble des activités d'évaluation de la conformité actuellement couvertes par IAF et ILAC.

Suite à la réunion annuelle conjointe d'ILAC et IAF en 2023 à Montréal, les secrétariats des deux organisations ont déjà été confiés à la société Axis Mundi Consulting LLC, qui fournira également les services de secrétariat à GLOBAC, en cours de création.

Cette nouvelle organisation verra le jour fin 2025 pour être opérationnel en 2026.

Nouvelles normes / révision de normes ISO

Révision de la norme ISO/IEC 17020

Le processus de révision de la norme ISO/IEC 17020 a débuté en décembre 2022, au sein du WG31 de l'ISO/CASCO (comité pour l'évaluation de la conformité), et devrait se terminer en 2025 avec la publication d'une nouvelle version de la norme. L'OLAS fait partie des 94 experts enregistrés dans ce groupe de travail en charge de cette révision.

Trois meetings ont déjà permis de développer un « working draft » (WD) qui devrait être finalisé durant la prochaine réunion qui se déroulera les 15 et 16 mai 2024. L'objectif de cette réunion est de publier un « committee draft » (CD) qui sera envoyé pour consultation pour une période de 8 semaines par les membres du WG31.

« Systematic review » de la norme ISO/IEC 17065

Publiée en 2012, la version en vigueur de l'ISO/IEC 17065 fait l'objet d'un processus de « systematic review » pour déterminer l'opportunité (ou pas) de procéder à la révision de la norme.

L'ISO/CASCO a ouvert ce processus le 15/01/2024 auprès de ses membres afin de recueillir les commentaires et les votes qui conduiront à une recommandation, au plus tard le 03/06/2024.

Selon le résultat de ce vote, la norme ISO/IEC 17065 sera confirmée, ou un processus de révision sera mis en place pour aboutir à une nouvelle version de la norme.

Une réunion de consultation et de discussion par rapport à la révision de cette norme, organisée par l'Organisme Luxembourgeois de Normalisation (OLN), est prévue le jeudi 18 avril 2024, de 14h à 15h dans la salle Belval, dans les locaux de l'ILNAS, situés au Southlane Tower I, 1 avenue du Swing, L-4367 Belvaux.

Publication de la norme ISO 15189 au journal officiel de l'Union Européenne

Selon le résultat de ce vote, la norme ISO/IEC 17065 sera confirmée, ou un processus de révision sera mis en place pour aboutir à une nouvelle version de la norme.

Une réunion de consultation et de discussion par rapport à la révision de cette norme, organisée par l'Organisme Luxembourgeois de Normalisation (OLN), est prévue le jeudi 18 avril 2024, de 14h à 15h dans la salle Belval, dans les locaux de l'ILNAS, situés au Southlane Tower I, 1 avenue du Swing, L-4367 Belvaux.

Processus d'harmonisation des normes d'accréditation

Afin de garantir la conformité des normes d'accréditation au mandat de normalisation M/580, la Commission Européenne est en discussion avec le CEN/CENELEC pour définir les annexes ZA qui seront publiées en complément de ces normes pour leur conférer le statut de « normes harmonisées ».

A ce jour, la norme ISO 20387:2018 Biotechnologie - «Biobanking» - Exigences générales relatives au biobanking et la norme ISO/IEC 17043 Evaluation de la conformité – Exigences générales pour la compétences des organisateurs d'essais d'aptitude (actuellement en cours de révision) sont concernés.

Documents EA/IAF/ILAC

Les mises à jour des documents du système de management de l'OLAS sont disponibles sous le lien suivant :

<https://portail-qualite.public.lu/fr/accreditation-notification/accreditation-olas.html>

Parmi les documents publiés par les organisations internationales et européennes, les plus importants des documents d'application obligatoires sont les suivants :

- [ILAC P9](#) - ILAC Policy for Proficiency Testing and/or Interlaboratory comparisons other than Proficiency Testing

- [IAF MD 28](#) - IAF Mandatory Document for the Upload and Maintenance of Data on IAF Database - IAF CertSearch
- [EA-2/15 M](#) - EA Requirements for the Accreditation of Flexible Scopes

Retours d'expérience de clients accrédités

Christophe Eischen, Responsable qualité auprès de l'Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et Alimentaire (ALVA)



Présentation de l'ALVA

L'Administration Luxembourgeoise Vétérinaire et Alimentaire (ALVA), une des administrations du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, a été créée récemment par la loi du 8 septembre 2022 en regroupant toutes les entités administratives préexistantes effectuant des contrôles de la chaîne alimentaire. L'ALVA couvre les compétences de contrôle de pratiquement toute la chaîne alimentaire d'après le principe de la fourche à la fourchette et ses missions couvrent

la santé animale, le bien-être animal, les aliments pour animaux, les denrées alimentaires et matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Cadre réglementaire européen

Le règlement européen (UE) 2017/625 fixe le cadre et définit les exigences relatives aux contrôles officiels et autres activités associées. Ces contrôles de l'ALVA sont décrits et planifiés dans un plan de contrôle national pluriannuel (PCNP) qui définit les systèmes de contrôle suivants :

1. Santé animale
2. Denrées alimentaires d'origine animale
3. Importations d'animaux et de denrées alimentaires d'origine animale
4. Aliments pour animaux
5. Encéphalites spongiformes bovines et sous-produits animaux
6. Résidus de médicaments vétérinaires
7. Hygiène des denrées alimentaires
8. Importation des denrées alimentaires d'origine végétale
9. Produits phytopharmaceutiques
10. Bien-être animal
11. Organismes génétiquement modifiés
12. Etiquetage et allégations nutritionnelles
13. Contaminants dans les denrées alimentaires
14. Compléments alimentaires et alimentation particulière
15. Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires
16. Production primaire
17. Additifs

Ce règlement européen (UE) 2017/625 définit également des exigences organisationnelles auxquelles doit répondre l'ALVA. Leur analyse montre qu'environ 70% des exigences de la norme ISO/IEC 17020 sont analogues à celles du règlement européen.

Recours à l'accréditation

Un article spécifique du règlement européen demande à chaque Etat de réaliser un audit interne de leurs systèmes de contrôle dont les objectifs sont de s'assurer que les contrôles officiels sont effectués conformément au règlement, que l'ensemble des exigences du règlement sont mises en œuvre de manière effective et que les contrôles réalisés permettent d'atteindre les objectifs du règlement et du PCNP.

Au vu du nombre d'exigences de la norme ISO/IEC 17020 incluses dans le règlement et afin de garantir l'impartialité du processus d'audit, l'ALVA a fait le choix de recourir à une accréditation volontaire en tant qu'organisme d'inspection. L'audit de OLAS a donc permis à l'ALVA d'obtenir une

reconnaissance externe de ses compétences et, par la même occasion, de remplir son obligation d'audit interne au sens du règlement européen (via prise en compte par les auditeurs de OLAS des autres exigences du règlement non reprises dans la norme d'accréditation).

Evolution des domaines accrédités

Vu le nombre important de systèmes de contrôle, l'ALVA a réalisé une analyse de risques dont les résultats, présentés à la Commission européenne, ont permis de définir une stratégie d'audit visant à auditer et accréditer l'ensemble des systèmes de contrôle sur le cycle d'accréditation de 5 ans.

Dans ce cadre, les audits réalisés en 2023 ont permis d'auditer et d'accréditer les domaines relatifs au bien-être animal, à l'importation d'animaux et de denrées alimentaires d'origine animale et à l'importation des denrées alimentaires d'origine végétale.

Un peu plus d'un an après sa création, l'ALVA a donc pu démontrer sa conformité globale au règlement (UE) 2017/625 et à la norme ISO/IEC 17020.

L'année 2024 sera consacrée à la préparation de l'accréditation d'une nouvelle série de systèmes de contrôle qui devraient être les denrées alimentaires d'origine animale, l'hygiène des denrées alimentaire, les organismes génétiquement modifiés, les contaminants dans les denrées alimentaires et la production primaire.

[Sécurité & Santé](#)

[Métrologie](#)

[Accréditation & Notification](#)

[Confiance numérique](#)

[Normes & Normalisation](#)

[Cybersecurity Act](#)

[Libre circulation et surveillance du marché](#)

Qui sommes-nous ?

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et services
1, avenue du Swing - Southlane Tower I
L-4367 Belvaux
Grand-Duché de Luxembourg

Contact

Tél. : (+352) 247 743 60

Fax : (+352) 247 943 60

E-mail : olas@ilnas.etat.lu

ILNAS



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

Tous droits réservés © Newsletter - portail-qualite.lu